

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL A FIRMINY

FIRMINY le 06/09/2013.

Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire, nous déplorons que le réglage du feu à hauteur de l'école de Fayol ne soit pas encore réalisé comme convenu lors de notre dernière rencontre le samedi 31 Aout 2013, lors de l'inauguration de la limitation de vitesse à 45 Km/h sur le boulevard Fayol.

Nous avons convenu que ce feu restait au rouge et ne passait au vert que lorsque les véhicules étaient à la vitesse de 30 Km/h au droit de l'école, ceci pour inciter les automobilistes à ralentir au maximum à la vue du feu rouge.

Hors à l'heure actuelle, de par son fonctionnement un passage au rouge, qui dure à peine trois secondes, ne dissuadant absolument pas les usagers qui passent à l'orange et au rouge sans être inquiétés le moins du monde (absence de contrôle de police).

Merci de bien vouloir honorer votre engagement sur ce point.

En ce qui concerne la reprise de l'enrobé de la voie de circulation du boulevard Fayol, nous comptons sur votre demande au Conseil Général pour que ces travaux soient réalisés au plus vite.

En effet, ils nous semblent que la demande de maintenance des voies de circulation de l'agglomération incombe au Maire et non à une association. L'état de l'enrobé génère une nuisance sonore très importante lorsque les quelques 800 camions/jours et les 12000 voitures/jours passent dans les trous et en particulier sur les nombreux regards.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision concernant les poids lourds transportant des matières dangereuses. Les récents accidents impliquant des grumiers doivent aussi vous amener à réfléchir à la question. Pour rappel, nous avons décompté le passage 17 de ces camions lors de notre comptage le 9 Avril de cette année.

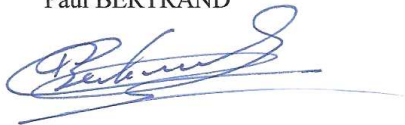
Nous comptons sur votre volonté de faire avancer ce dossier le plus rapidement possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Pour le bureau de l'Association.

Le vice-président :

Paul BERTRAND



Courrier à adresser à Paul BERTRAND 37 bis rue des Perrières 42700